

PROGRAMME DE FORMATION

Guide Composteur (certifié)

RS7639 : « Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire » du 26-06-2026

Organisme certificateur Réseau Compost Citoyen

Objectifs pédagogiques

- Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de Prévention et Gestion de proximité des biodéchets, dans le but de conseiller les usagers, en veillant au bon démarrage, à la prise en main et à la mise en œuvre des équipements.
- Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGProx, en utilisant des supports existants tels que des installations déjà mises en place, des sites de démonstration, des stands de sensibilisation, et en précisant les postures adaptées à la santé et sécurité des personnes.
- Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des cibles, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en s'appuyant sur une situation donnée dans un contexte déterminé.
- Identifier les rôles, fonctions et liens entre les différents acteurs de la PGprox de son territoire, afin de trouver des prescripteurs et relais de terrain bénévoles et salariés, en menant un travail de recherche documentaire et des rencontres avec ces acteurs.

Public visé

Le public visé par cette formation certifiante est constitué de bénévoles ou de salariés, intéressés par le compostage de proximité et possédant une expérience préalable, qu'elle soit professionnelle ou personnelle, dans le domaine de la PGProx.

Prérequis

Le dispositif s'adresse à toute personne majeure :

- qui dispose d'un projet professionnel et qui justifie d'une expérience professionnelle ou personnelle avérée en adéquation avec les objectifs de la certification.
- qui possède des capacités intellectuelles de compréhension orale et écrite, et des capacités d'utilisation des outils informatiques (traitement de texte, email, navigation internet, outil de visioconférence).
- autonome dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et qui dispose des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)

Durée

6 jours (42 h)

Modalité et voie d'accès

Toute demande de devis ou d'inscription est à effectuer :

- Sur notre site internet via le formulaire de contact en précisant le type de formation désirée
- Par e-mail à l'adresse : contact@lamaisonducompost.fr ou lucas.chlemaire@lamaisonducompost.fr
- Par téléphone au 07 67 84 26 50

Après avoir recueillis vos besoins et vos données administratives, nous établirons soit le devis qui sera accompagné du programme de formation désiré soit nous procéderons à votre inscription et vous recevrez ensuite la convention/contrat de formation.

Dans les 2 cas, nous aurons vérifié, au préalable la validité de vos prérequis, pour les formations qui en possèdent. Les justificatifs de prérequis vous seront demandés lors de votre demande de devis ou votre demande d'inscription sur notre site internet.

Une réorientation vers un autre parcours de formation pourra éventuellement vous être proposée si votre profile ne valide pas ou partiellement les prérequis de la formation.

L'adresse contact@lamaisonducompost.fr est la seule adresse pour retourner les documents.

Règlement de la formation :

Le paiement du solde sera à régler à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du client, payable sous 30 jours.

Pour les particuliers, le solde de la formation est à régler avant l'entrée en formation

Nous contacter : Nous vous invitons à nous contacter pour tout complément d'information à l'adresse :

contact@lamaisonducompost.fr ou au 07 67 84 26 50.

Le délai d'accès à la formation est d'1 semaine à 5 mois en fonction de la planification de la formation et de la validation de l'inscription. Les demandes sont traitées entre 2 jours à 1 semaine maximum.

Débouchés professionnels

Un "Guide Composteur" est, dans le vocabulaire usuel, une personne qui dispose des compétences de la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire". Il ne s'agit pas d'un métier, mais bien de compétences rassemblées en un titre reconnu et partagé par les acteurs de la filière PGprox.

Parmi les Guides Composteurs certifiés on retrouve des chargés de mission biodéchets, des responsables et chargés de prévention des déchets, des ambassadeurs du tri, des agents communaux, des référents techniques en établissement médico-social (EHPAD, Hôpital, ESAT ...) ou en établissement scolaire (école, collège, lycée), des chefs et personnels de cuisine en restauration collective, des référents techniques en établissement touristique (hôtel-restaurant, camping ...), des paysagistes, des salariés et bénévoles d'associations de sensibilisation à l'environnement (animateur nature), des porteurs de projets ...

Accessibilité handicap

Notre organisme de formation s'engage à créer un environnement accessible, respectueux et favorable à l'apprentissage pour chaque participant, y compris ceux en situation de handicap.

Nos engagements incluent :

- Accessibilité physique : Nous veillons à ce que nos locaux et installations soient accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Support personnalisé : Nous comprenons que chaque apprenant a des besoins uniques. Notre équipe est disponible pour discuter des exigences spécifiques et élaborer des solutions personnalisées pour garantir une participation équitable à toutes les activités de formation.
- Communication accessible : Nous nous engageons à fournir des informations de manière accessible à tous.

Nous invitons tous les participants à partager leurs besoins particuliers le plus rapidement possible avant la formation afin que nous disposions d'un délai suffisant

pour adapter nos services et offrir une expérience d'apprentissage enrichissante pour chacun.

Équipe pédagogique

Référent pédagogique :

Lucas Chlémaire | lucas.chlemaire@lamaisondupost.fr | 07 67 84 26 50

Référent handicap :

Yasmine Jugie | yasmine.jugie@lamaisondupost.fr | 07 69 56 23 10

Référent qualité :

Dominique Schontz | dominique.schontz@lamaisondupost.fr | 06 48 75 88 61

Intervenant-es :

Lucas Chlémaire | Maison du Compost

Yasmine Jugie | Maison du Compost

Agnès Peyrot | DM Compost

Alan Le Jéloux | Organeo

Hélène Guinot | Biocyclade

Clément Descarpentries | RubisCo

Le nom des intervenant-es vous sera confirmé au moment de la transmission du programme de formation

Modalités et moyens pédagogiques

La formation alterne entre **apports théoriques** et des situations de **mise en pratique**.

Elle repose sur des :

- Visites de sites
- Ateliers pratiques
- Jeux de rôles
- Études de cas
- Démonstrations
- Travail individuel ou en groupe
- Quiz

Les phases théoriques sont dispensées dans des salles de cours équipées (vidéoprojecteur, paperboard) et les phases de mise en pratique se déroulent sur des sites de compostage collectifs ou domestiques ainsi que dans des jardins partagés, familiaux, publics ou privés.

Contenus de la formation

Les modules fondamentaux du Guide composteur

- GC 11 : **Définir et analyser la gestion domestique des végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts et des restes de cuisine et de table**
 - ✓ Identifier les enjeux de la gestion domestique dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Qualifier les différents biodéchets domestiques (restes de cuisine et de table, végétaux issus du jardin)
 - ✓ Appliquer les principes de base du compostage (oxygène, eau, équilibre des matières, rapport C/N...)
 - ✓ Découvrir le panel des solutions de PGprox des biodéchets (en particulier pour les GC partiels qui ne font pas l'ensemble des modules)
 - ✓ Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques, fonctionnement...)
- GC 11bis : **Décrire le retour au sol des matières organiques et l'utilisation du compost**
 - ✓ Identifier les enjeux du retour au sol de la matière organique dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Définir les différentes fonctions d'un sol
 - ✓ Expliquer le cycle du carbone
 - ✓ Différencier les notions de terre, compost, humus, terreau
 - ✓ Utiliser du compost au jardin et sur les espaces verts (condition de mise en oeuvre, application, quantité, stockage...)
- GC 12 : **Informier les publics**
 - ✓ Définir les principes de la communication orale (écoute, expression, gestuelle...)
 - ✓ Identifier les motivations et les préjugés de différents publics (socio-types...)
 - ✓ Adapter son discours en fonction du public
 - ✓ Répondre à l'ensemble des questions les plus courantes sur la gestion des restes de cuisine et de table et la gestion des végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts
 - ✓ Restituer ses actions à l'écrit et à l'oral
- GC 13 : **Définir le rôle et les missions du Guide Composteur**
 - ✓ Distinguer les différents niveaux de compétences des collectivités : communes, communautés de communes, communauté d'agglomérations, métropoles, syndicats, départements et régions
 - ✓ Déterminer les caractéristiques et les atouts (savoir-faire et savoir-être) d'un Guide Composteur
 - ✓ Formuler des actions envisageables sur son territoire
 - ✓ Projeter la place du Guide Composteur dans une dynamique de territoire

Les modules de spécialisation

- **GC 21 : Mettre en pratique et sensibiliser sur la gestion intégrée des végétaux issus de l'entretien des jardins et/ou des espaces verts**
 - ✓ Identifier les enjeux de la gestion intégrée des végétaux dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Identifier les différents végétaux issus de l'entretien des jardins et/ ou des espaces verts, et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les particularités à composter...)
 - ✓ Expliquer les raisons et les avantages du paillage
 - ✓ Sélectionner les solutions par type de végétaux et par fonction
 - ✓ Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse
- **GC 22 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage partagé**
 - ✓ Identifier les enjeux du compostage partagé dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Qualifier les biodéchets concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
 - ✓ Identifier les particularités du compostage partagé, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
 - ✓ Expliquer que « tout est compostable »
 - ✓ Définir l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : broyat, autres...
 - ✓ Identifier les différentes matières sèches et leurs sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
 - ✓ Retenir la réglementation associée
 - ✓ Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
 - ✓ Identifier les principes et les différents modes de fonctionnement possibles (ouverture libre, permanences...)
 - ✓ Mettre en œuvre le tamisage si nécessaire et faciliter l'utilisation du compost
 - ✓ Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
 - ✓ Savoir compléter un registre de suivi
 - ✓ Informer et conseiller les habitants, usagers et relais de terrain
- **GC 23 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage autonome en établissement**

Les établissements concernés seront la restauration scolaire, la restauration commerciale, les terrains de camping. Ne seront pas développés les établissements plus complexes (agro-alimentaires, super et hyper marchés...)

- ✓ Identifier les enjeux du compostage autonome en établissement dans la gestion territoriale des biodéchets

- ✓ Qualifier les biodéchets concernés par le compostage autonome en établissement et les différences avec le compostage domestique
- ✓ Identifier les particularités du compostage autonome en établissement, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
- ✓ Expliquer que « tout est compostable »
- ✓ Décrire les solutions disponibles (prévention, compostage *in situ*, micro-plateformes)
- ✓ Définir l'importance de l'équilibre carbone/azote et l'importance des déchets bruns structurants : broyat, autres...
- ✓ Identifier les différentes matières sèches et leurs sources d'approvisionnement (broyat, copeaux de bois...)
- ✓ Retenir la réglementation associée
- ✓ Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/ tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
- ✓ Identifier les principes et les différents acteurs possibles (personnel, agents, animateurs...)
- ✓ Mettre en œuvre le tamisage si nécessaire et faciliter l'utilisation du compost
- ✓ Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation : retournement, contrôle des indicateurs (température, humidité, odeurs, couleur...) et les actions correctrices
- ✓ Savoir compléter un registre de suivi
- ✓ Informer et conseiller les acteurs de l'établissement : personnel et usagers
- **GC 24 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le lombricompostage**
 - ✓ Identifier les enjeux du lombricompostage dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Qualifier les biodéchets concernés par le lombricompostage et les différences avec le compostage domestique
 - ✓ Identifier les particularités du lombricompostage, vis-à-vis des restes de cuisine et de table
 - ✓ Identifier les différentes catégories écologiques de vers de terre, leur place et rôle dans la nature
 - ✓ Nommer les êtres vivants présents dans le lombricomposteur
 - ✓ Présenter les différents types de caisses (fonctionnement) et solutions associées
 - ✓ Appliquer les conditions de réussite du lombricompostage : nourriture, température, humidité, exposition...
 - ✓ Expliquer la gestion de la phase de dégradation et de maturation et les actions correctrices
 - ✓ Définir le percolat, le lombricompost et leur utilisation
 - ✓ Informer et conseiller les habitants, usagers et relais de terrain
- **GC 25 : Mettre en pratique et sensibiliser sur le compostage des toilettes sèches**
 - ✓ Identifier les enjeux du compostage des toilettes sèches
 - ✓ Décrire le fonctionnement d'un assainissement conventionnel

- ✓ Identifier les principes de l'assainissement écologique et ses avantages
- ✓ Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des familles de toilettes sèches
- ✓ Différencier les sous-produits issus des différents modèles de toilettes sèches
- ✓ Retenir la réglementation associée
- ✓ Installer un site : organisation des bacs, complémentarités possibles bacs/tas, nombre de bacs, retournements, temps de maturation, signalétique et communication
- ✓ Identifier les particularités du compostage des toilettes sèches
- ✓ Faire le lien avec la gestion de proximité des biodéchets
- ✓ Identifier les différentes litières utilisables et les sources d'approvisionnement
- ✓ Expliquer les précautions sanitaires quant à l'utilisation des produits finis
- **GC 26 : Mettre en pratique et sensibiliser sur la lutte contre le gaspillage alimentaire**
 - ✓ Identifier les enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la gestion territoriale des biodéchets
 - ✓ Identifier les principales causes (à l'échelle d'un foyer, d'un établissement, tout au long de la chaîne de production) du gaspillage alimentaire
 - ✓ Connaître les conséquences (écologiques, économiques, sociales, et notamment en lien avec la gestion de proximité des biodéchets) du gaspillage alimentaire
 - ✓ Nommer les textes réglementaires sur lesquels reposent l'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Lister les acteurs clés pour permettre une mise en œuvre d'une opération de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Appliquer les solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ✓ Informer et conseiller les habitants, usagers et relais de terrain

Modalités d'évaluation

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long de la formation sous forme de quiz, QCM, études de cas et travaux pratiques.

Le bilan pédagogique est réalisé entre le formateur et les stagiaires à l'issue de la formation par le biais d'un débat collectif, de fiches individuelles d'évaluation à remplir par les participants et le formateur.

A l'issue de la formation, les participants se voient remettre une attestation de fin de parcours, une attestation individuelle fin de formation et un certificat de réalisation

Indicateurs de résultats

Satisfaction globale

4,1 / 5

Nombre de répondant·es
(en 2023 et 2024)

16

Taux d'obtention

83 %

(Taux de réussite sur 9 personnes formées en 2023 et 2024 et ayant passées les épreuves écrites et orales)

Modalité d'obtention

- Avoir suivi les 9 modules de Guide Composteur
- Une épreuve écrite de 30 min (QCM de 10 questions + une étude de cas)
- Un portfolio de 5 pages maximum et une soutenance orale en distanciel organisée par le RCC national
 - Descriptif du candidat
 - Descriptif de 2 animations
 - 1 tableau des acteurs PGprox du territoire du candidat

[Lien vers le guide du candidat](#)

[Lien vers la fiche France compétence](#)

[Lien vers le site du RCC national](#)

Le RCC informe les candidat·es des résultats par courrier électronique au plus tard 5 jours ouvrés après la fin de la session d'épreuve orale. Chaque candidat·e reçoit une copie du PV pour l'obtention de la certification « Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGProx sur le territoire » par courrier électronique, quel que soit le résultat.

Le parchemin de la certification est préparé au plus tard dans le mois qui suit la session d'épreuve orale et est mis à la disposition des candidat·es (par voie numérique prioritairement, par courrier postal sur demande). Il est signé par le·la représentant·e du RCC (administrateur·trice du RCC en charge du suivi de la charte PGProx).

Le bénéfice de la certification « Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGProx sur le territoire » (fiche RS7639) est acquis définitivement.

En cas de non-validation, le-la candidat-e n'ayant pas satisfait aux exigences de la certification aura la possibilité de se présenter à une prochaine session d'épreuves écrite et/ou orale selon les conditions en vigueur à la date d'inscription.

Tarifs Maison du Compost 2026

Tarifs intra Guide composteur certifié

De 6 à 16 stagiaires

Organisé directement au sein de votre collectivité ou votre structure à destination de votre public (agents, élus, bénévoles, salariés, citoyens)

Le coût journalier de formation (7h) est de 950 € TTC (salle non comprise, inclue les frais administratifs et pédagogiques, la cotisation des 12€/jour/stagiaires reversée au RCC national et hors frais de déplacement et d'hébergement éventuels

Soit pour 6 jours (42h) = 5 700 €

Auxquels il faut ajouter le coût de la certification : 300 € TTC / candidats

Tarifs inter Guide composteur certifié

De 6 à 16 stagiaires

Organisé dans nos locaux et ouvert à tout public qui réunit les prérequis de la formation

Le coût est de 350 € TTC / candidats / jour soit 2 100 € pour 6 jours (42h) - repas du midi inclus, hors hébergement

le coût de la certification est incluse

En cas d'autofinancement et si vous souhaitez bénéficier d'un tarif solidaire, veuillez nous contacter directement.